

Réf: Dossier N° 116953

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MINOTERIE DE COTE D'IVOIRE SARL-U » en abrégé « MINOCI »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON-ZONE INDUSTRIELLE-PK24-NON LOIN DES MOULINS DE COTE D'IVOIRE- A 200M DE LA STATION SHELL DE L'AUTOROUTE-ET DE SARCI SA, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MINOTERIE DE COTE D'IVOIRE SARL-U » en abrégé « MINOCI »

Objet : COMMERCE GÉNÉRALE, COMMERCE GÉNÉRALE ET LOGISTIQUES, DIVERS PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON-ZONE INDUSTRIELLE-PK24-NON LOIN DES MOULINS DE COTE D'IVOIRE- A 200M DE LA STATION SHELL DE L'AUTOROUTE-ET DE SARCI SA, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M NIANGADOU OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03395 du 17/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26648/GTCA/RC/2022 du 17/06/2022

